

LUPERTO EST-IL L'HOMME DE SPY?

PAR MICHEL BOUFFIOUX

Le président d'une assemblée parlementaire belge qui se livre de manière répétitive à des exhibitions sexuelles dans les toilettes d'une station-service sur une autoroute de Wallonie, notamment devant un mineur d'âge de moins de 16 ans ! Le scénario paraît incroyable mais il est pourtant au centre de l'instruction menée à Namur sur des faits d'« outrage public aux mœurs en présence de mineur(s) de moins de 16 ans ». Elle vise Jean-Charles Luperto, qui a démissionné partiellement de ses mandats tout en contestant toute culpabilité. De fait, le mandataire socialiste demeure présumé innocent, comme l'a indiqué le procureur du Roi de la cité mosane.

L'actualité politico-judiciaire belge a déjà connu des événements en sens très divers. Toutefois, « l'affaire Luperto » est une première. Voici donc l'histoire d'un homme de 40 ans, toujours tiré à quatre épingles, l'allure du gendre idéal, vraiment très propre sur lui, menant carrière politique depuis plus de vingt ans, bourgmestre de sa commune (Sambreville), président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, du jour au lendemain, apparaît sous les traits supposés d'un pervers exhibitionniste qui hantait les toilettes d'une station-service à Spy.

« Trois magistrats ont estimé qu'il y avait des indices suffisants pour mettre le dossier à l'instruction », déclarait le procureur du Roi de Namur, Vincent Macq, ce lundi 10 novembre. En cause, quatre plaintes déposées relativement à des faits de masturbation en public. La première déposition dans ce dossier remonte déjà au mois de mai 2014 et c'est à partir de celle-ci que d'autres auditions ont été menées, lesquelles ont mis au jour plusieurs faits de même nature commis entre avril et octobre de cette année. En date du 14 octobre, l'affaire a été mise à l'instruction pour déboucher les 9 et 10 novembre sur des perquisitions au domicile et dans différents locaux professionnels occupés par Jean-Charles Luperto.

Jean-Charles Luperto admet s'être rendu dans la station-service de Spy mais nie être l'auteur de faits d'exhibitionnisme.





Le désormais ex-président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans ses attributions officielles, remettant un prix à Stromae et des fleurs à la chanteuse Wendy Nazare.



Le mandataire socialiste est-il pour autant l'homme de Spy ? « Il y a des indices, rien de plus, à ce stade », a notamment communiqué le procureur du Roi de Namur. Une phrase qui met évidemment mal à l'aise alors qu'elle a été prononcée à un moment où le président d'assemblée avait d'ores et déjà été dépeint sous les traits d'un potentiel satyre dans la plupart des médias francophones. Il est vrai que, jusqu'à l'imminence de sa médiatisation, l'enquête s'était déroulée à un train de sénateur. Et c'est bien à cause de fuites vers une certaine presse, laquelle a tout de suite

trouvé son chemin dans les lieux d'aisance qui servent de décor à l'affaire, qu'elle a connu une accélération subite. Luperto, coupable ou innocent, a donc déjà fait la une des médias avant même d'avoir été interrogé sur les faits qui lui sont reprochés, dans un dossier auquel son

avocat n'a évidemment pas eu accès, puisqu'il n'est même pas inculpé.

Ce manque de sérénité et de respect pour les droits de la défense ne transforment pas forcément le suspect en innocent. Au même titre que les beaux costumes de Luperto, ses hautes fonctions, son homosexualité et le fait qu'il admet s'être rendu dans la station-service de Spy présentée par d'aucuns comme lieu de rencontre « gay » ne sont des éléments qui sauraient faire de lui un coupable obligatoire. La prudence s'impose. Les jugements hâtifs doivent être évités. La Belgique n'a certainement pas besoin d'une seconde « affaire Di Rupo », du nom de l'ancien Premier ministre qui fut ignominieusement mis en cause pour des faits de pédophilie qu'il n'avait jamais commis !

Les saisies opérées ces jours-ci à l'occasion des perquisitions multiples qui ont été menées (clés usb, smartphone, tablette...) permettront certainement de confirmer ou d'infirmer la thèse du pervers sexuel. Mais il aurait été préférable que les enseignements de l'enquête soient déjà connus pour lancer le débat public. Innocent ou coupable, Jean-Charles Luperto aura la faculté de se plaindre d'avoir eu à souffrir à la fois des longs préliminaires de la justice et des éjaculations précoces de certains médias. La vérité, pour l'heure, étant que personne ne semble en mesure de prouver que le mandataire politique était bien l'homme de Spy... ■